

Au Portugal dont, le gouvernement de Lisbonne a notifié aux juges de paix, dans toutes les localités, que même les Tiers-Ordres franciscain et dominicain sont interdits, et qu'en conséquence, leurs adhérents doivent déclarer en sortir, — pourquoi pas se séculariser ? — dans le délai de quinze jours.

On sait que le fait n'est pas tout à fait sans précédent ; en effet le T.-O. fut dénoncé avec violence au Parlement Français, le 24 juin 1904, et le Grand Maître de la Franc-Maçonnerie française renouvela cette dénonciation le 27 septembre 1910.

(*Messenger belge.*)

Un franciscain curé : Padre Giacomo

ON se représente difficilement ce coin privilégié de la Côte d'Azur, éloigné à peine de quelque douzaine de kilomètres de la terre de France, sans évoquer aussitôt la silhouette aimée du moine curé de Bordighera, Padre Giacomo. Arraché malgré lui à son cloître par le choix spontané des habitants qui le voulaient pour curé, il avait obtenu du Saint Siège la permission de conserver son habit de franciscain. Ses cinquante années de ministère furent pour le pays une bénédiction du ciel. Il fonda deux hôpitaux pour vieillards et malades pauvres et un asile de nuit pour les ouvriers sans travail. Il dota également sa paroisse d'un couvent de Frères-Mineurs. Padre Giacomo, que les paroissiens appelaient volontiers « il Sinto », est mort le 16 avril. Il était né à Airole, non loin de sa paroisse, en l'année 1830.

(*L'Union Séraphique*)

Tertiaire Miraculée

J'AVAIS, écrit au *Memento* Sœur Léontine Tiesch, tertiaire de la Fraternité Saint-Eustache de Paris, j'avais la vue très affaiblie depuis deux ans, j'étais presque aveugle et j'étais allée à Lourdes demander ma guérison. Le samedi 24 août, au sortir de la piscine, je voyais de façon fort claire, et pouvais lire à la distance normale ; j'allais le déclarer aux médecins, mais l'on n'avait pas marqué l'état de mes yeux sur mon certificat, car il y avait trop d'aveugles et l'on m'aurait refusée au pèlerinage. On ne parlait que du *mal de Pott* dont j'étais atteinte depuis six ans.

M. Tellion qui se trouvait au bureau des constatations, me dit :